

FRANCONVILLE

Notre village



N° 22 - 13 juillet 2021

**Sortie Kayak et repas champêtre en commun, samedi 7 août après-midi et soirée.
La mairie sera fermée du 9 au 28 août, une permanence sera tenue chaque lundi durant cette période.**

COVID : VACCINATION

Pour atteindre l'immunité collective, il faut avoir vacciné 80% de la population. Au 30 juin, 50% de la population a reçu une première injection, 34% ont une couverture vaccinale complète.

Le variant Delta se diffuse de manière active. Cette diffusion du variant delta est suivie avec la plus grande attention dans la mesure où sa contagiosité est plus importante que celle du variant Alpha (anciennement dit « anglais ») et du variant Beta (anciennement dit « sud-africain ») qui circulent encore majoritairement au niveau de la région Grand Est.

Le variant Delta pourrait avoir une virulence plus élevée, ce qui milite pour un schéma vaccinal complet. Il est en particulier rappelé qu'en cas de signes évocateurs, et même lorsqu'on est vacciné, qu'il est important de se faire tester sans délai.

Pour trouver le centre de vaccination de proximité, voici l'adresse internet : <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-54-meurthe-et-moselle.html>

CONCOURS

Malgré le temps incertain, dix équipes se sont rencontrées dans la détente et la bonne humeur. La pression montait avec le temps et après trois heures, le verdict est tombé. Si la première équipe se démarquait de toutes, les trois équipes suivantes se retrouvaient à égalité. La différence de points sur chaque partie les ont départagées avec les résultats suivants : 1^{er} Magali et Romuald, 2^{ème} Romain et Mickael, 3^{ème} Bernard et Arnaud, 4^{ème} Julie et Mathilde.

Félicitations à toutes et tous pour votre participation.

Remise de prix des gagnants du concours des plus beaux nids de Pâques avec des livres de constructions artisanales. Rappel du classement : 1^{er} Famille Vautrin, 2^{ème} Famille Pernin, 3^{ème} Famille Barbe, Un quatrième prix a été remis à la famille Blanchon pour les matériaux naturels utilisés pour la confection du nid comme on le trouve dans la nature.

À SAVOIR

Feux d'artifice interdits

Le plan Vigipirate étant toujours maintenu au niveau "sécurité renforcée - risque attentat", afin de prévenir tous mouvements de panique que pourraient générer les bruits de pétards ou d'artifices utilisés lors de rassemblements et sur l'espace public ainsi que le risque de blessures occasionnées par des pétards et fusées de forte puissance, le préfet de Meurthe-et-Moselle a pris un arrêté interdisant l'utilisation et le transport d'artifices de catégories C2, C3, C4, F2, F3, F4, T1 et T2.

Cet arrêté prévoit :

- l'interdiction de l'utilisation des pétards et artifices de divertissement par les particuliers pour la période du lundi 28 juin 2021 à 00h00 au jeudi 15 juillet 2021 à 8h00 :
 - sur l'espace public ou en direction de l'espace public,
 - dans les lieux de grands rassemblements de personnes, ainsi qu'à leurs abords immédiats,
 - dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers,
- l'interdiction du transport de ces artifices dans les transports publics.

L'utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques, quelle qu'en soit la catégorie, est interdite :

- sur l'espace public ou en direction de l'espace public,
- dans les lieux de grands rassemblements de personnes, ainsi qu'à leurs abords immédiats,
- dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers.

VIE PRATIQUE

La mairie sera fermée du 9 au 28 août. Le maire ou l'adjoint assureront une permanence tous les lundis de 18 à 19 heures durant cette période.

Opération tranquillité vacances

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Compléter et déposer votre demande individuelle à la brigade de gendarmerie où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Retrouver le formulaire à l'adresse suivantes :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>

AGENDA

2

Lundi 2 Août 2021 - 18 - 19 heures : Permanence du Maire et/ou Adjoint

7

Samedi 7 Août 2021 - 14 à 18 heures : kayak - 19 heures : repas en commun

9

Lundi 9 Août 2021 - 18 - 19 heures : Permanence du Maire et/ou Adjoint

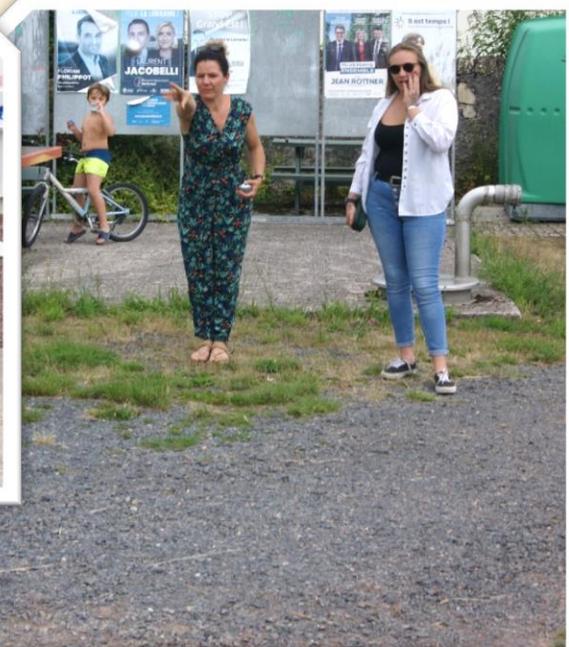
16

Lundi 16 Août 2021 - 18 - 19 heures : Permanence du Maire et/ou Adjoint

23

Lundi 23 Août 2021 - 18 - 19 heures : Permanence du Maire et/ou Adjoint

Prenez soin de vous ! Respectez les gestes barrières.



Le Village à Bascule est de retour !

Le festival d'arts de rue et de musique se tiendra à Thiaville sur Meurthe les 28 et 29 Aout 2021 sur le territoire de la CCTLB qui soutient cet évènement.

L'idée ? Deux après-midi (samedi et dimanche) et une soirée (samedi) avec quelques spectacles.

La réservation est fortement conseillée.

ASSOCIATION LE VILLAGE A BASCULE
Courriel : levillageabascule@gmail.com

Site internet pour les réservations
www.levillageabascule.fr



SAMEDI 28 AOÛT

13h	Ouverture	
14h30-15h30	Voisins du monde	3
15h-20h	Pistacol	1
16h-16h45	Francis sauve le monde	2
17h-17h30	La Fanfare Couche-Tard	1
17h45-18h30	Là !	3
19h15-20h	Francis sauve le monde	2
20h30-21h	Tyane-Surprise	1
21h-21h45	La Fanfare Couche-Tard	1
22h-23h30	Jean-David Harmony	1

DIMANCHE 29 AOÛT

12h	Ouverture	
13h-18h	Pistacol	1
13h30-14h30	Les témoins de la joie	1
15h-16h	L'Être recommandé	2
16h45-17h30	Les témoins de la joie	1



~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !
VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.



Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

LE SAVIEZ-VOUS ?

**VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » :
LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE**



FATIGUE et/ou
TENDANCE À S'ENDORMIR



SIGNES RESPIRATOIRES :
TOUX et/ou
ESSOUFFLEMENT et/ou
LÈVRES BLEUES



VOMISSEMENTS



Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut **rapidement prévenir les secours**. La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades



**La meilleure arme contre la Covid-19
et ses variants reste la vaccination**

**RETROUVER
CEUX QUI NOUS ONT
TANT MANQUÉ !**



www.grand-est.ars.sante.fr
ARS Grand Est
ARS_Grand_Est

Reservez votre créneau
sur santefr.fr ou scannez
le QR code et contre

